PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €
R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z
FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud
34120 PEZENAS
Tél. : 04 20 100 200
Fax : 04 26 99 58 18
www.a3pro.fr

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

FACTURE du : 18/07/2024

L.C.R. Echéance le : 31/08/2024

Magasinier : CS/SB

TVA : FR12902550565

N° Document	N° Client	Votre Commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° Commande
4647598	0165285			Zone Expedition : 03			5374605

Désignation	N° Pièce	Quantité ou temps	CT	Prix unitaire hors taxe	Remise %	Prix unitaire net hors taxe	Montant
** BL 5374605 DU 18/07/2024 **							
STOCK							
COMMENTAIRE R.A. : STOCK							
NUMERO DE COMMANDE :							
E:BALAI EV STD AV PSA	1623234680 B13B02	2,00	4	11,23	44,00	6,29	12,58
E:BALAI EV STD AV PSA	1623236480 B11A02	4,00	4	11,34	44,00	6,35	25,40
E:BALAI EV STD AV PSA	1623236680 B15A02	2,00	4	15,00	44,00	8,40	16,80
E:BALAI EV STD AV PSA	1623236980 B19B02	3,00	4	16,86	44,00	9,44	28,32
E:BALAI EV STD AV PSA	1623237180 B12A02	4,00	4	20,05	44,00	11,23	44,91
-------- SOUS-TOTAL PIECES -------- 128,01							

CHER CLIENT
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.
VOUS Y RETROUVEREZ VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS
CATALOGUES AINSI QUUN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.
SIL NEST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT

Total hors taxe		Montants T.V.A. acquittés sur les débits suivant autorisation de l'Administration			Total T.T.C
PI : 128,01		(4) 20,000			**153,61**
MO : 0,00	**128,01**	128,01			
DIV : 0,00		25,60			

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document	N° Client	N° Commande
4647598	0165285	5374605

Echéance le : 31/08/2024

18/07/2024 153,61

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 € (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement